Canadian Heritage Rivers System

Annual Report 1990–1991

92-00836/

April 1991

TO THE FEDERAL, PROVINCIAL AND
TERRITORIAL MINISTERS RESPONSIBLE FOR THE
CANADIAN HERITAGE RIVERS SYSTEM

I present herewith, on behalf of the members of the Canadian Heritage Rivers Board, the seventh Annual Report on the Canadian Heritage Rivers System for the fiscal year 1990–1991.

Respectfully submitted,

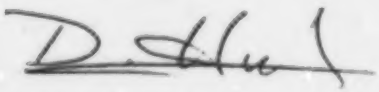

Donald G. Hustins
Chairperson
Canadian Heritage Rivers Board

Cover photo by Chris Bailey
—Mississippi River

Chairman's Report

"To view a river merely as a water resource is to focus on that part of the river that is its heart—the water flowing in its channel. It leaves out the cottonwoods, the mayflies, the ghosts of early explorers, the swallows dipping and diving beneath the bridges, the sculpins hunting among cobbles and the long, slow ebb and flow of the seasons along the floodplain."

Kevin Van Tighem
Flowing to the Future

The Canadian Heritage Rivers System has had an active year in which the program grew both in scope and importance.

In 1990–91, renewed commitments were made to increase public awareness of the CHRS, and to integrate CHRS into the federal government's Green Plan. In recognition of the tremendous success of the CHRS, the federal government committed in the Green Plan to provide increased resources to support the CHRS. Combined with strong public support at consultation meetings for the Green Plan, these resources will help ensure that more rivers across Canada will eventually be protected under heritage river status.

One heritage river was nominated in 1990–91, and four more rivers were designated. In July 1990, the Kazan and the Thelon rivers in the Northwest Territories became the first Canadian Heritage Rivers to be managed in non-park settings. In January 1991, the section of the Yukon River known as The Thirty Mile became the first river designated by the Yukon government in conjunction with the federal government.

The St. Croix River became the first river to be designated in Atlantic Canada, while the Main River was the first to be nominated in Newfoundland. Nineteen rivers, totalling 4 100 kilometres, are now protected under the system.

The CHRS encourages public awareness of Canada's heritage rivers through educational and promotional programs. In 1990, the Canadian Heritage Rivers Board exhibit was displayed in southern Ontario communities along the Grand River, and at the Kortright Centre for Conservation near Toronto. The Board also entered into a partnership to promote the CHRS in the United States, and to market selected heritage rivers as tourist destinations. The *All Canada Tour* visited fifteen markets in the U.S. midwest and found tremendous interest in heritage rivers.

Public awareness of heritage rivers will also be enhanced through the introduction of Canada Post's *Rivers of Canada* stamp series. The 1991 issue of stamps, which will total 15 million, focuses on five heritage rivers: the South Nahanni, the Jacques Cartier, the Boundary Waters, the Athabasca, and the Main River.

I believe that this year's accomplishments greatly enhance efforts to preserve the environment for future generations, and invite all Canadians to become involved in supporting the legacy of our heritage rivers. Individuals or groups interested in proposing rivers for nomination, or who wish to make suggestions on the management of designated rivers, should contact the appropriate federal, provincial or territorial agency.

Donald G. Hustins
Chairperson
Canadian Heritage Rivers Board

Table of Contents

	Page
STATUS OF THE CHRS	3
CANADIAN HERITAGE RIVERS SYSTEM	4
RIVER NOMINATION PROCESS	6
RIVER DESIGNATION PROCESS	6
RIVER NOMINATIONS IN 1990–1991	7
RIVER DESIGNATIONS IN 1990–1991	8
MONITORING DESIGNATED RIVERS	11
STUDIES AND PLANS	15
EVENTS AND ACTIVITIES	16

Recycled paper

Published by authority of the Minister of the Environment

© Minister of Supply and Services Canada

Cat. No. R62-122/1991
ISBN 0-662-58565-8

Status of the CHRS as of March 31, 1991

Rivers in the System

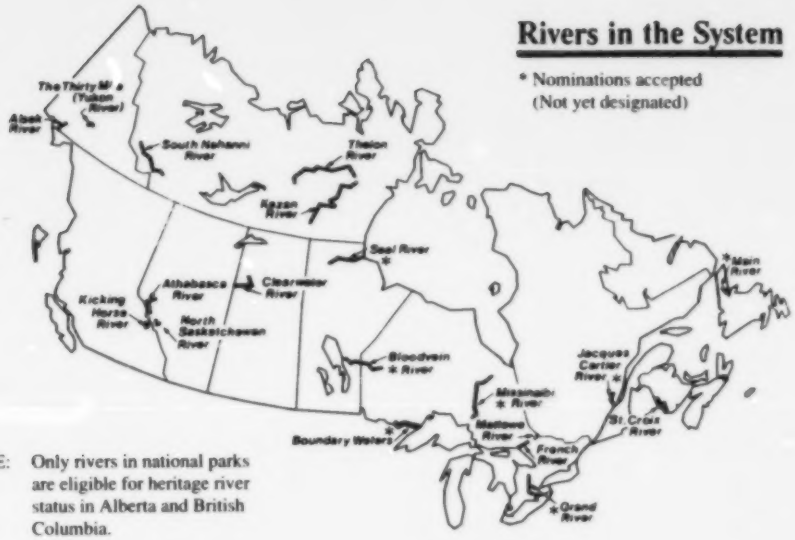

NOTE: Only rivers in national parks are eligible for heritage river status in Alberta and British Columbia.

Designated Rivers

River	Province/Territory (Park[1])	Designation Date	Length
French	Ontario (French River P.P.)	Feb. 1986	110 km
Alsek	Yukon (Kluane N.P. Reserve)	Feb. 1986	90 km
Clearwater	Saskatchewan (Clearwater River P.P.)	June 1986	187 km
S. Nahanni	Northwest Territories (Nahanni N.P. Reserve)	Jan. 1987	300 km
Bloodvein[2]	Manitoba (Atikaki P.P.)	June 1987	200 km
Mattawa	Ontario (Mattawa River P.P. and Samuel de Champlain P.P.)	Jan. 1988	33 km
Athabasca	Alberta (Jasper N.P.)	Jan. 1989	168 km
N. Saskatchewan	Alberta (Banff N.P.)	Jan. 1989	49 km
Kicking Horse	British Columbia (Yoho N.P.)	Jan. 1989	67 km
Kazan	Northwest Territories	July 1990	615 km
Thelon	Northwest Territories	July 1990	545 km
St. Croix	New Brunswick	Jan. 1991	185 km
The Thirty Mile (Yukon River)	Yukon	Jan. 1991	48 km
		Total	2 597 km

Nominated Rivers

River	Province/Territory (Park[1])	Nomination Date	Anticipated Designation Date	Length
Missinaibi	Ontario (Missinaibi P.P.)	June 1985	Jan. 1992	426 km
Bloodvein[2]	Ontario (Woodland Caribou P.P.)	June 1986	Jan. 1992	106 km
Boundary Waters	Ontario (LaVerendrye/Quetico P.P.)	June 1986	Jan. 1992	250 km
Jacques Cartier	Quebec (Jacques Cartier P.P.)[3]	June 1987	Jan. 1992	128 km
Seal	Manitoba	June 1987	June 1992	260 km
Grand	Ontario	Feb. 1990	Jan. 1993	290 km
Main	Newfoundland	Jan. 1991	Jan. 1993	57 km
			Total	1 517 km

1 P.P. denotes provincial park, N.P. national park.

2 The Bloodvein River has been nominated in two separate sections, by Manitoba and Ontario.

3 Only the upper section is located in the park.

Canadian Heritage Rivers System

Purpose

The Canadian Heritage Rivers System (CHRS) is a co-operative program of the Government of Canada, eight provinces, and both territories. The objectives of the CHRS are to give national recognition to Canada's heritage rivers, and to ensure long-term management that will conserve their natural, historical and recreational values for the benefit and enjoyment of Canadians now and in the future.

A fundamental principle of the CHRS is that the nomination and management of Canadian Heritage Rivers remain with the responsible government. This is generally the provincial governments in the south, the federal government in national parks and other federal lands, and the federal and territorial governments jointly in the north.

Photo: Pierre Pouliot

Ministers Responsible for the CHRS

Honourable Robert de Cotret
Minister of the Environment
Government of Canada

Honourable Tom Siddon
Minister of Indian and Northern Affairs
Government of Canada

Honourable C.J. (Bud) Wildman
Minister of Natural Resources
Government of Ontario

Honourable Jim Kelland
Minister of Environment and Lands
Government of Newfoundland and Labrador

Honourable Harry Enns
Minister of Natural Resources
Government of Manitoba

Honourable Nancy Guptill
Minister of Tourism and Parks
Government of Prince Edward Island

Honourable Lorne Kopelchuk
Minister of Parks and Renewable Resources
Government of Saskatchewan

Honourable C.W. "Chuck" MacNeil
Minister of Lands and Forests
Government of Nova Scotia

Honourable Art Webster
Minister of Renewable Resources
Government of the Yukon Territory

Honourable Roland Beaulieu
Minister of Tourism, Recreation and Heritage
Government of New Brunswick

Honourable Gordon Wray
Minister of Economic Development and Tourism
Government of the Northwest Territories

Honourable Gaston Blackburn
Minister of Recreation, Hunting and Fishing
Government of Québec

The Board

The Canadian Heritage Rivers Board (CHRB) reviews nominations and recommends whether a nominated river meets selection criteria to the federal Environment Minister and to the provincial/territorial Minister of the nominating government.

The Board consists of one representative each from the Canadian Parks Service of Environment Canada, Indian and Northern Affairs Canada (INAC), and the participating provincial and territorial governments. Each board member, with the exception of the INAC member, has one vote.

A chairperson is elected for each fiscal year from among the Board's members. This chairperson is responsible for organizing and chairing Board meetings, directing the operation of the Secretariat, and promoting public awareness of the CHRS. The 1990–91 Chairperson was Donald G. Hustins, Director of the Parks Division, Newfoundland and Labrador Department of Environment and Lands. The 1991–92 Chairperson will be Alan Vaughan, Assistant Deputy Minister of Tourism and Parks, Northwest Territories Department of Economic Development and Tourism.

1990–91 Board Members

- Donald G. Hustins
  - Newfoundland (Chairperson)
- Doug Murray
  - Prince Edward Island
- Barry Diamond
  - Nova Scotia
- John Archibald
  - New Brunswick
- Guy Bussière
  - Québec
- Norm Richards
  - Ontario
- Gordon Prouse
  - Manitoba
- Don MacAulay
  - Saskatchewan
- Ian Robertson
  - Yukon
- Alan Vaughan
  - Northwest Territories
- Ian Rutherford
  - Environment Canada
- Claude Bugslag
  - Indian and Northern Affairs Canada

Secretariat Staff

- Secretary
  - Michael Porter
- Assistant Secretary
  - Don Gibson

River Nomination Process

While river nominations may only be submitted to the Canadian Heritage Rivers Board by participating governments, private citizens or groups are invited to present submissions to their federal, provincial, or territorial parks agency for any river they feel worthy of consideration.

Once a river is identified as a potential candidate for nomination, the responsible government makes a decision on whether the river will be nominated based on its natural, historical, and/or recreational values.

A river is nominated by submitting a nomination document to the Board. This document contains all information necessary to demonstrate that the river is of outstanding Canadian value as defined by the System's guidelines. The Board then reviews the nomination and makes its recommendation to the federal Minister of the Environment and to the Minister of the nominating agency.

River Designation Process

In order for a river to be designated, the Board member that represents the government with jurisdiction over the nominated river must prepare and submit a management plan for the river to the Board. This management plan sets out the policies and practices to be followed by the responsible agencies to ensure that the river's development, management, and use are consistent with CHRS objectives and Board guidelines.

Once a management plan has been lodged and discussed by the Board, the chairperson advises the federal Minister of the Environment and the Minister of the nominating agency that the requirements for designation have been met. The responsible ministers will then formally designate the river by unveiling a plaque commemorating the designation at a key location on the river.

River Nominations In 1990–1991

The Main River, Newfoundland

In January 1991, the Main River became the first river in Newfoundland to be nominated to the CHRS. The river flows for 57 kilometres from the Long Range Mountains near Gros Morne National Park, through expanses of virgin softwood forests and a unique area of grassland, to the Atlantic Ocean. Since the Main River watershed is relatively inaccessible, it has remained one of the last true wilderness rivers in Newfoundland.

The Main River supports an abundance of wildlife. It contains large numbers of salmon, and populations of moose, caribou, Canada Geese and other waterfowl. Many species of songbirds and raptors can also be frequently seen.

The river's undisturbed shores provide scenic areas for sport fishing, canoeing, camping, hiking, and other recreational pursuits. Of additional interest are important archaeological sites at the mouth of the river, where 15 known prehistoric and historic sites can be viewed.

The Main River is one of five Canadian Heritage Rivers featured in a series of postage stamps issued by Canada Post in the *Rivers of Canada* stamp series.

Photo: Canadian Parks Service

River Designations In 1990–1991

Four rivers were designated in 1990–91, bringing the total number of designated Canadian Heritage Rivers to thirteen. The newly designated rivers are the Kazan and Thelon in the Northwest Territories, the section of the Yukon River known as The Thirty Mile, and the St. Croix in southwestern New Brunswick. These rivers are all situated in non-park settings.

Kazan River, Northwest Territories

The Kazan River flows northward from Kasba Lake, near the Saskatchewan border, for 850 kilometres to its mouth at Baker Lake, which in turn drains through Chesterfield Inlet into Hudson Bay. The section included in the CHRS comprises the lower 615 kilometres.

The Kazan provided the focus for a nomadic way of life for the Caribou Inuit—the only people ever able to adapt to year-round life in the interior barrens. Today, the Caribou Inuit live in the town of Baker Lake and travel the Kazan mostly in the summer months.

The Kazan offers hardy wilderness canoeists four to six weeks of challenging fast water. Along its course, travellers can observe caribou, as well as populations of musk-ox, grizzly, wolverine, and peregrine falcons, and can stay at excellent natural campsites along the river.

The river will be managed jointly by the territorial and federal governments and the Inuit community of Baker Lake. Land corridors of one kilometre on either side of the river will also be managed to maintain the river for continued traditional use by native people and the enjoyment of wilderness travellers.

Thelon River, Northwest Territories

The section of the Thelon River included in the CHRS stretches 545 kilometres between the Thelon Game Sanctuary and the community of Baker Lake. The Thelon River is the largest river in the Northwest Territories flowing into Hudson Bay.

The Thelon's upper valley contains a relatively lush boreal ecosystem that supports more than 2 000 musk-ox and some 300 000 caribou. The valley is also home to carnivores, notably the wolf, wolverine, grizzly, fox, and lynx. Peregrine falcon are found near cliffs, while tundra swan are found near pools and lakes along the river.

The river valley has been populated by Inuit and Dene peoples for the past 8 000 years and many modern and ancient campsites can be found along the river.

The Thelon provides an unforgettable wilderness experience for canoeists and fishermen. It is both challenging and beautiful, is suitable for experienced wilderness canoeists and guided river tourists, and has some of the best grayling and lake trout fishing in Canada.

As with the Kazan River, the Thelon will be managed jointly by the territorial and federal governments and the Inuit community of Baker Lake. Similarly, land corridors of one kilometre on either side of the river will also be managed to maintain the river for continued traditional use by native people and the enjoyment of wilderness travellers.

Yukon River (Thirty Mile Section), Yukon Territory

The Yukon River stretches 3 200 kilometres in length, making it the fourth longest river in North America. Near the southern end is The Thirty Mile, which is a 48 kilometre section of the Yukon River between Lake Laberge and the mouth of the Teslin River. This section of river is a fascinating microcosm of the Yukon River as a whole.

The Thirty Mile reveals the unique history of the region, where one can see gold rush era buildings and paddlewheeler relics along the river's banks. While this section of the Yukon was once an important transportation line for the region's commerce and development, today signs of contemporary human activity along the river's shores are minimal.

The river's wilderness environment contains many outstanding scenic, geological and biological features, and provides an ideal setting for fishing, camping, hiking, and boating.

Management of the river will be shared among the Yukon Government, Indian and Northern Affairs Canada, the Council of Yukon Indians, and the Ta'an Kwatch'an First Nation.

Photo: Canadian Parks Service

St. Croix River, New Brunswick

The St. Croix River comprises much of the international border between New Brunswick and Maine. Along its banks are many rural and small urban communities, many private landowners, and forest companies. The river provides excellent bass fishing and natural beauty in a near urban setting.

The Government of New Brunswick and the State of Maine established an International Waterway Commission in 1988 to prepare a management plan for the St. Croix. In June 1990, after extensive public consultations and government reviews, the Commission published a plan designed to guide the long-term management of the river's heritage and recreational features.

The submission of this plan to the Canadian Heritage Rivers Board represents a number of *firsts* for the CHRS. The St. Croix is the first designated Canadian Heritage River in the Atlantic region of Canada, the first to flow through a developed and privately-owned area, and the first international river to be managed within the System.

Photo: Canadian Parks Service

Monitoring Designated Rivers

One of the obligations of governments participating in the CHRS is to ensure that the status and condition of designated rivers are monitored. This is achieved through the submission of a report on each designated river to the Canadian Heritage Rivers Board. Summaries of the reports on nine of the thirteen designated rivers are provided below. Reports for the Kazan, Thelon, St. Croix and Yukon rivers will appear in the 1991–92 CHRS Annual Report.

French River, Ontario

Preliminary work was undertaken in preparation for a public consultation and plan review program for the French River Provincial Park, where the French River is located. The plan review will include development of planning terms of reference, the preparation of background information packages, notices of review, and public consultations to identify important policy and development issues.

Clean-up work and the preparation of information on river safety continued with funding from the Environmental Youth Corps Project. The program included the cleaning of dump sites, public awareness on litter removal, the repair of tramways along the river, and a Zebra mussels awareness campaign. A park emergency plan and an information package on river travel were also prepared, and a campsite inventory program was conducted to determine the number of sites in need of rehabilitation.

The annual Pickerel Hatchery and Pond Rearing program continued to improve tourism and sport fishing on the French River.

The proposed sale of the French River dams by the federal Department of Public Works is still pending, with hydro issues remaining unresolved. Provincial parks policy prohibits hydro-electric power development within provincial parks.

In anticipation of a land claim by the Dokis band, a research report was prepared. The report identified such issues as establishing the exact location of the external boundary, determining treaty land entitlements, and determining jurisdiction over islands and land under the French River between the two existing areas of reserve lands.

Alsek River, Yukon

A revised management plan for Kluane National Park Reserve, in which the Alsek River is located, received Ministerial approval in 1990–91. The river corridor up to the Lowell Glacier will be rezoned and a study of the feasibility of allowing motorized boat tours on this section of the river will be carried out. Highlights concerning this river include:

- Plans for the Alsek Pass area were developed to facilitate access to the interior of the park reserve. The proposal includes the construction of an access road, a visitor shelter, washroom facilities, and hiking trails—all adjacent to the Dezadeash River, which flows into the Alsek.
- Increased opportunities for aircraft landings on natural gravel bars and at the toe of the Lowell Glacier were studied. Aircraft access is considered essential for kayakers and rafters, since the river's current makes it virtually impossible to travel upstream in non-motorized craft.
- The special Preservation Area of grizzly habitat along the river has been significantly expanded. Hiking use restrictions, are intended to reduce the number of interactions between people and bears in the area.

Two pairs of trumpeter swans were seen nesting in the Alsek River watershed in 1990. With these and other previous sightings, the opportunity for river users to actually see trumpeter swans has been confirmed, greatly increasing the heritage significance of the Dezadeash wetlands.

The Canadian Parks Service initiated a data base collection for the wetlands area above Kluane. This information will be used to determine the possible impacts of a proposed discharge of the Haines Junction sewage lagoon on aquatic life and on the aesthetic quality of the river.

Clearwater River, Saskatchewan

The Saskatchewan portion of the Clearwater River experienced a marked increase in recreational use in the summer of 1990. A white-water rafting operator ran the river several times and there were frequent recreational canoeing parties.

Saskatchewan has made extensive improvements in water quality monitoring of the Clearwater River. Samples taken in August 1990 showed that the water quality was excellent, dioxin and herbicide/pesticide scans were negative, and coliform counts were low. Chemical and bacteriological monitoring and analysis of the Clearwater River will continue again during summer 1991.

The Saskatchewan Department of Parks and Renewable Resources constructed a new fire tower in spring 1990. While not visible from the river, the tower provides a view of the entire river valley, enabling the Department to identify and attack forest fires in the area more effectively.

Traditional trapping and fishing on the river within Clearwater River Provincial Park continued. Since the park is part of a larger trapping block, it is difficult to determine the number of furs taken from the protected area.

South Nahanni River, Northwest Territories

The Visitor Activities Management Plan for the South Nahanni was approved in 1990. The plan acts as a guide for the management of visitor services on the river, and is aimed at enhancing visitors' experiences while ensuring that the resources of the park are protected.

Phase Two of the reconstruction project at Virginia Falls was completed in 1990. Improvements included installation of floating airplane docks, extension of boardwalks, trail improvements, a new information kiosk, new interpretive and information/safety signs, and new rest benches. These measures have already improved day-use and overnight facilities, and have increased the level of visitor safety. In the future, the improvements will provide a greater level of protection for the fragile environment by reducing the impact of visitors on this very sensitive area.

The Canadian Parks Service and Inland Waters Directorate have completed the first draft report on their joint water quality monitoring program. The final report will summarize the results of the three-year water monitoring program and will outline water quality objectives for the South Nahanni River.

The South Nahanni River is one of the rivers featured in Canada Post's *Rivers of Canada* stamp series.

Bloodvein River, Manitoba

Public consultation continued for the preparation of Interim Management Guidelines for Atikaki Provincial Park, the park in which the Manitoba section of the Bloodvein River is located. Several government agencies, meanwhile, have already informally adopted the principles of certain guidelines and are continuing to implement them to the greatest extent possible.

A study of the woodland caribou that live near the river was undertaken. In addition, water quality parameters tabled at the Canadian Heritage Rivers Board's January 1990 meeting are now being monitored.

Three new pictograph sites were discovered in fall 1990 during an archaeological survey of the river.

An initial assessment of operational requirements for the river was carried out in 1990, and improvements were made to some of the portages along the river.

Mattawa River, Ontario

The city of North Bay depends on Trout Lake, at the headwaters of the Mattawa River, for its drinking water. The City continued a study, launched in 1989 in conjunction with the provincial Ministry of the Environment, concerning the effects of septic systems of shoreline residences on the water quality of Trout Lake.

An Environmental Youth Corps project, sponsored by the town of Mattawa, cleaned up garbage, rehabilitated campsites and portages along the river, and continued a campaign to raise public awareness on litter prevention and removal. A local Boy Scout troop made a sweep of the river in the spring and fall, picking up garbage and cleaning up campsites.

Athabasca River, Alberta

Rafting and canoeing tour companies along the designated section of the Athabasca River in Jasper National Park increased pressure to add more water craft on the river to meet consumer demand. The situation is currently being monitored by the Canadian Parks Service and the Jasper National Park Rafting Association. Two new businesses were licensed in 1990–91, bringing the total number of rafting and kayaking companies operating on the Athabasca to six. One new access point for one of these companies was approved.

The Athabasca River is suffering from the effects of various pollutants. Although the source of the pollution is primarily downstream of the boundaries of the designated portion of the Athabasca, some species of fish and invertebrates migrate up river, carrying dioxins and other contaminants in their body tissues. Because these fish and other organisms are eaten by park animals, some pollutants in the water have a cumulative effect on park wildlife.

The long-established water quality monitoring program, undertaken by Environment Canada's Inland Waters Directorate and the Canadian Parks Service, is continuing on the river in order to establish a reliable data base to study current and potential impacts.

The Athabasca River is one of the rivers featured in Canada Post's *Rivers of Canada* stamp series.

Photo: Bill Mason

North Saskatchewan River, Alberta

The Backcountry Management Plan for Banff National Park, in which the North Saskatchewan River is located, was published in early 1990. The joint water quality monitoring program between the Canadian Parks Service and Environment Canada's Inland Waters Directorate is continuing.

Kicking Horse River, British Columbia

The Visitor Activity Management Plan for Yoho National Park, in which the designated section of the Kicking Horse River is located, was completed and approved in spring 1991. The Leanchoil day-use area project, with proposed trail access and a suspension bridge, is still in the planning stages.

Heritage canoe trips from the Amiskwi River to Finn Creek, which were operated by a private commercial group, were discontinued in 1990 due to financial difficulty.

A draft of the Fisheries Management Plan for Yoho National Park has been completed and is awaiting Canadian Parks Service approval.

Weekly campfire interpretive talks focusing on the Kicking Horse River were presented by park staff at the Golden Municipal Campground during the summer of 1990.

The Friends of Yoho Association published a waterproof river guide for the Yoho-Kicking Horse River System. The Association is now working with the B.C. Forest Service on an enhanced guide for the entire river that will include aerial photographs

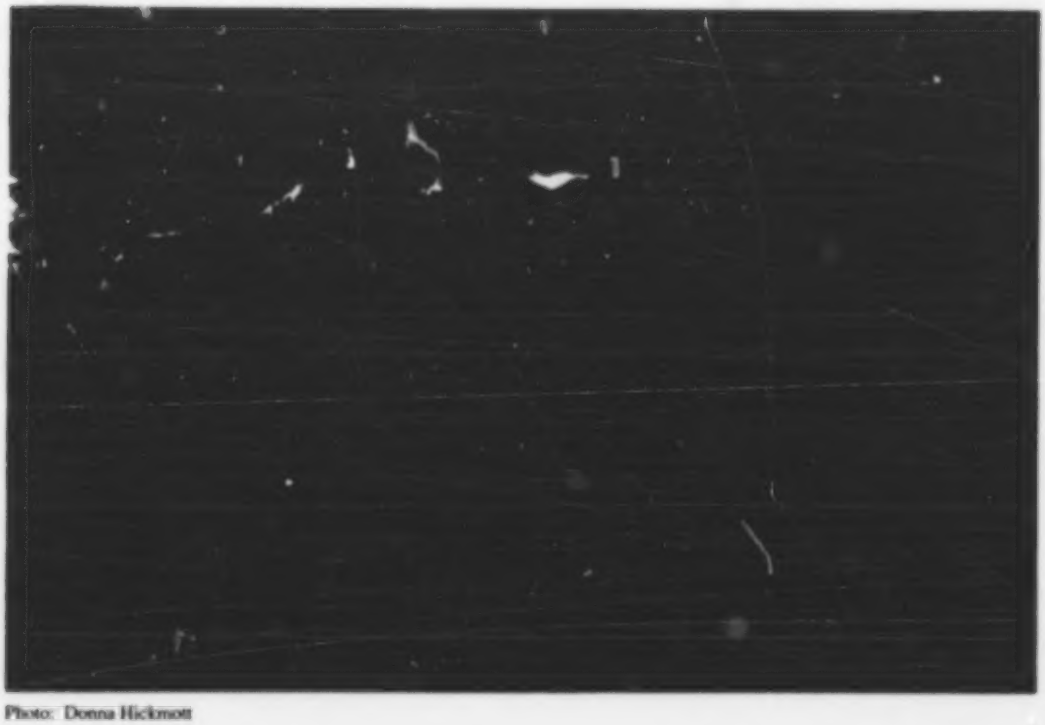

Photo: Donna Hickmott

Studies and Plans

Through the CHRS, the Canadian Parks Service contributes financial and technical assistance to participating governments for river studies and plans. Assistance is available in three areas: systems studies, background studies, and management plans.

Systems Studies

Systems studies are comparative studies of rivers in a province or territory. Their purpose is to identify those rivers with the greatest potential for further study as possible Canadian Heritage Rivers, and are used by governments to establish priorities and long-term plans.

Funding contributions through the CHRS for systems studies vary according to guidelines that reflect the size and population of each province and territory. In 1990–91, assistance was provided for one systems study—in Saskatchewan.

In November 1990, the Province of Saskatchewan began a systematic study of 69 rivers in the province.

The study included a public consultation program requesting the views of virtually every municipality, native band, and identifiable interest group in Saskatchewan regarding the potential for including their local rivers in the CHRS. Work on the first phase of the study was completed in March 1991.

Background Studies

Background studies are used by participating governments for the collection of detailed information on a defined area along a river or river section. The information studied usually includes the river's natural and human heritage, its recreational opportunities, and the feasibility of managing the river as a Canadian Heritage River. This information is then analyzed against CHRS selection and integrity guidelines.

Background studies of the Arctic Red and Coppermine rivers in the Northwest Territories began in late 1990. A study of the St. Mary's River in Nova Scotia began in February 1991. These studies are continuing through 1991–92, with study reports anticipated for fall 1991 or spring 1992.

Management Plans

A river can only be designated to the CHRS once a management plan has been lodged with the Canadian Heritage Rivers Board. In 1990, the Board adopted guidelines that set out the basic components of a management plan for CHRS purposes.

In 1990–91, CHRS provided financial and technical assistance to finalize management plans for the Kazan, Thelon, St. Croix, and Yukon rivers.

Draft management plans for the Seal and Jacques Cartier rivers have also been prepared with CHRS assistance, and are undergoing consultation and review. Work on the management plan for the Grand River will continue through 1991.

Events and Activities

Throughout 1990–91, the Canadian Heritage Rivers Board was involved in various events and activities designed to enhance public awareness of the CHRS and its role in preserving and promoting Canadian Heritage Rivers.

Ecotourism

An important initiative in the CHRS public information program in 1990–91 involved participation in the 1991 *All Canada Show*. The objective of this involvement was to market selected heritage rivers as travel destinations, and raise awareness of the CHRS in the United States by providing exposure to the adventure travel sector of the American tourism market.

In January and February 1991, the show went on a tour of fifteen markets in the American midwest. The CHRS exhibit included a 30-minute slide show on Canadian Heritage Rivers and national and provincial parks. Public response to the program was overwhelming, with many people expressing an interest in experiencing first-hand Canada's spectacular river heritage.

It is hoped that such programs will generate economic benefits for communities situated near heritage rivers, and help bolster tourism throughout Canada. The Canadian Heritage Rivers Board is confident that these benefits can be realized while maintaining the rivers' heritage values.

Travelling Exhibits and Displays

In 1990–91 CHRS sponsored a number of exhibits and displays at the community level. The CHRS exhibit was on display from May to September 1990, in communities along the Grand River in Ontario and at the Kortright Centre for Conservation near Toronto. Meanwhile, CHRS information products were displayed and distributed at numerous locations including: Yoho National Park (British Columbia); Halifax Sport and Leisure Show (Nova Scotia); St. Croix International Waterway Commission (New Brunswick); Environment Week Fair (Newfoundland); Athabasca River Designation Ceremony (Alberta); Federal-Provincial Parks Council (Newfoundland); Kazan and Thelon River Designation Ceremony (Northwest Territories); Federal-Provincial Parks Ministers Conference (Newfoundland); and Canadian Recreational Canoeing Association Annual Meeting in Moncton (New Brunswick).

CHRS displays were also shown throughout the year in the offices of the provincial and territorial agencies participating in the System. CHRS fact sheets, pamphlets, posters, and brochures were distributed in national, provincial and territorial parks across Canada.

Plaque Unveiling Ceremonies

Ceremonies to unveil plaques commemorating the designation of rivers help raise public awareness of river designations. On July 1, 1990, a plaque unveiling ceremony for the Athabasca River took place in Jasper National Park, and was attended by over 250 people. A similar ceremony took place at Baker Lake, Northwest Territories on September 5, 1990. This event included a tour of the Kazan River, visits to traditional Inuit camps along the Thelon, a caribou feast, and an evening of festivities.

For More Information

Comments and requests for information on the CHRS should be addressed to:

The Secretary
Canadian Heritage Rivers System
c/o Canadian Parks Service
Ottawa, Ontario
K1A 0H3

Requests for detailed information on designated rivers under provincial or territorial jurisdiction should be directed to the appropriate Board member and agency listed on page 5.

Le Réseau de rivières du patrimoine canadien

Rapport annuel 1990–1991

Avril 1991

AUX MINISTRES FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX
ET TERRITORIAUX RESPONSABLES DU
RÉSEAU DE RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN

Voici, au nom des membres de la Commission des rivières du patrimoine canadien, le septième rapport annuel sur le Réseau de rivières du patrimoine canadien pour l'exercice 1990–1991.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Donald G. Hustins
Président
Commission des rivières du patrimoine canadien

Photo du pli par Chris Bailey
—rivière Missinaibi

Rapport du président

« Considérer une rivière uniquement comme une ressource en eau, c'est ne voir que son coeur, soit l'eau qui coule dans son lit. Qu'advient-il des peupliers qui croissent sur ses bords, des éphémères, des fantômes des premiers explorateurs, des hirondelles qui s'abreuvent et plongent sous les ponts, de la truite qui nage entre les pierres et du flux et reflux éternels des saisons dans la plaine? »

D'après Kevin Van Tigham
Flowing to the Future

L'année 1990–1991 a été active pour le Réseau de rivières du patrimoine canadien (RRPC), dont l'ampleur et l'importance se sont accrues.

Le gouvernement a renouvelé son engagement en vue de sensibiliser le public à l'existence du RRPC et d'intégrer ce dernier au Plan vert. Reconnaissant l'énorme succès du RRPC, le gouvernement fédéral s'est en effet engagé, dans le Plan vert, à accroître les ressources affectées au Réseau. Grâce, en plus, à l'appui substantiel manifesté par le public lors des rencontres de consultation sur le Plan vert, ces ressources assureront l'octroi du statut de rivière du patrimoine à un plus grand nombre de rivières du Canada, qui seront ainsi mieux protégées.

En 1990–1991, une rivière a été mise en candidature et quatre autres ont été désignées. En juillet 1990, les rivières Kazan et Thelon, dans les Territoires du Nord-Ouest, sont devenues les premières rivières situées hors d'un parc à faire partie des rivières du patrimoine canadien. En janvier 1991, le tronçon du fleuve Yukon appelé « The Thirty Mile », a été la première rivière désignée par le gouvernement du Yukon et le gouvernement fédéral. La rivière Sainte-Croix a été la première rivière désignée dans le Canada atlantique, tandis que la rivière Main était, au même titre, la première de Terre-Neuve. Dix-neuf rivières totalisant 4 100 kilomètres sont donc maintenant protégées en tant que Rivières du patrimoine.

Le RRPC sensibilise le public aux rivières du patrimoine canadien au moyen de programmes d'éducation et de promotion. En 1990, la Commission des rivières du patrimoine canadien présentait une exposition aux collectivités du sud de l'Ontario, le long de la rivière Grand et au *Kortright Centre for Conservation*, à proximité de Toronto. La Commission a également contracté des liens de partenariat avec les États-Unis afin d'y promouvoir le RRPC et d'y présenter certaines rivières du patrimoine comme destinations touristiques. L'exposition itinérante *All Canada Tour* a ainsi été présentée sur 15 marchés du midwest américain où elle a suscité un intérêt très marqué.

La sensibilisation du public aux rivières du patrimoine sera également accentuée grâce à l'émission par Postes Canada d'une série de timbres appelée *Les rivières du Canada*. L'émission, se chiffrant à 15 millions de timbres, met en valeur cinq des rivières du patrimoine : la South Nahanni, la Jacques-Cartier, la Route frontalière des Voyageurs, l'Athabasca et la rivière Main.

Je crois que les réalisations de l'exercice 1990–1991 récompensent grandement les efforts déployés pour préserver l'environnement à l'intention des générations futures et suscitent la participation de tous les Canadiens à la protection de l'héritage que représentent les rivières du patrimoine. Les particuliers ou les groupes souhaitant proposer la candidature de rivières ou formuler des suggestions quant à la gestion des rivières désignées peuvent communiquer avec l'organisme fédéral, provincial ou territorial approprié.

Donald G. Hustins
Président
Commission des rivières
du patrimoine canadien

Table des matières

	Page
SITUATION DU RRPC	3
RÉSEAU DE RIVIÈRES DU PATRIMOINE CANADIEN	4
PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE	6
PROCESSUS DE DÉSIGNATION	6
RIVIÈRES MISES EN CANDIDATURES EN 1990–1991	7
RIVIÈRES DÉSIGNÉES EN 1990–1991	8
SURVEILLANCE DES RIVIÈRES DÉSIGNÉES	11
ÉTUDES ET PLANS	15
ÉVÉNEMENTS ET ACTIVITÉS	16

Papier recyclé

Publié avec l'autorisation du ministre de l'Environnement

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada

N° de cat. R62–122/1991
ISBN 0–662–58565–8

Situation du RRPC au 31 mars 1991

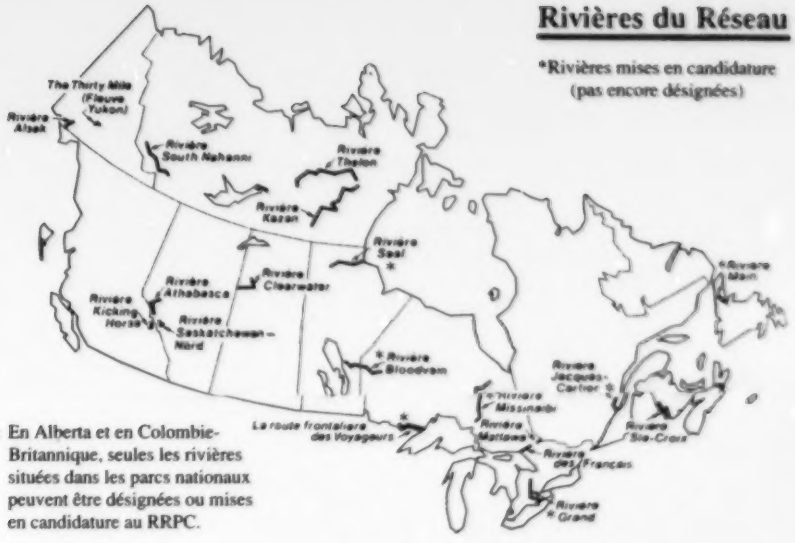

NOTE : En Alberta et en Colombie-Britannique, seules les rivières situées dans les parcs nationaux peuvent être désignées ou mises en candidature au RRPC.

Rivières désignées

Rivière	Province ou territoire (parc[1])	Date de désignation	Longueur
Français	Ontario (p.p. de la rivière des Français)	Fév. 1986	110 km
Alsek	Yukon (réserve de p.n. Kluane)	Fév. 1986	90 km
Clearwater	Saskatchewan (p.p. de la riv. Clearwater)	Juin 1986	187 km
South Nahanni	Territoires du Nord-Ouest (réserve de p.n. Nahanni)	Janv. 1987	300 km
Bloodvein[2]	Manitoba (p.p. Atikaki)	Juin 1987	200 km
Mattawa	Ontario (p.p. de la rivière Mattawa et p.p. Samuel-de-Champlain)	Janv. 1988	33 km
Athabasca	Alberta (p.n. Jasper)	Janv. 1989	168 km
Saskatchewan-Nord	Alberta (p.n. Banff)	Janv. 1989	49 km
Kicking Horse	Colombie-Britannique (p.n. Yoho)	Janv. 1989	67 km
Kazan	Territoires du Nord-Ouest	Juil. 1990	615 km
Thelon	Territoires du Nord-Ouest	Juil. 1990	545 km
Sainte-Croix	Nouveau-Brunswick	Janv. 1991	185 km
The Thirty Mile (fleuve Yukon)	Yukon	Janv. 1991	48 km
		Total	2 597 km

Rivières mises en candidatures

Rivière prévue	Province ou territoire (parc[1]) Longueur	Date de mise en candidature	Date de désignation	Longueur
Missinaibi	Ontario (p.p. Missinaibi)	Juin 1985	Janv. 1992	426 km
Bloodvein[2]	Ontario (p.p. Woodland Caribou)	Juin 1986	Janv. 1992	106 km
Route frontalière des Voyageurs	Ontario (p.p. La Vérendrye-Quetico)	Juin 1986	Janv. 1992	250 km
Jacques-Cartier	Québec (p.p. de la Jacques-Cartier)[3]	Juin 1987	Janv. 1992	128 km
Seal	Manitoba	Juin 1987	Juin 1992	260 km
Grand	Ontario	Fév. 1990	Janv. 1993	290 km
Main	Terre-Neuve	Janv. 1991	Janv. 1993	57 km
			Total	1 517 km

1 p.p. : parc provincial; p.n. : parc national

2 La rivière Bloodvein a été mise en candidature en deux sections distinctes, l'une par le Manitoba et l'autre par l'Ontario.

3 Seule la section de la source est située dans le parc.

Réseau de rivières du patrimoine canadien

Objet

Le Réseau de rivières du patrimoine canadien (RRPC) est un programme auquel participent le gouvernement du Canada, huit provinces et les deux territoires. Les objectifs du RRPC sont de faire connaître les rivières du patrimoine canadien à l'échelle du pays et de veiller à ce qu'elles soient, à longue échéance, gérées de façon à conserver leur valeur naturelle, historique et récréative, pour le plaisir et le bénéfice des générations actuelles et futures des Canadiens.

L'un des principes fondamentaux du RRPC est que la mise en candidature et la gestion des rivières du patrimoine canadien demeurent sous la juridiction du gouvernement responsable. Ces responsabilités incombent généralement aux gouvernements provinciaux dans les régions du sud, au gouvernement fédéral dans les parcs nationaux et sur d'autres terres appartenant au fédéral, et aux gouvernements territoriaux et fédéral, conjointement, dans le Nord.

Photo : Pierre Poulin

Ministres responsables du RRPC

M. Robert de Cotret
Ministre de l'Environnement
Gouvernement du Canada

M. Tom Siddon
Ministre des Affaires indiennes et du Nord
Gouvernement du Canada

M. C. J. (Bud) Wildman
Ministre des Richesses naturelles
Gouvernement de l'Ontario

M. Jim Kelland
Ministre de l'Environnement et des Terres
Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador

M. Harry Enns
Ministre des Richesses naturelles
Gouvernement du Manitoba

Mme Nancy Guptill
Ministre du Tourisme et des Parcs
Gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard

M. Lorne Kopelchuk
Ministre des Parcs et des Richesses renouvelables
Gouvernement de la Saskatchewan

M. C.W. « Chuck » MacNeil
Ministre des Terres et Forêts
Gouvernement de la Nouvelle-Écosse

M. Art Webster
Ministre des richesses renouvelables
Gouvernement du Yukon

M. Roland Beaulieu
Ministre du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine
Gouvernement du Nouveau-Brunswick

M. Gordon Wray
Ministre du Développement économique et du Tourisme
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

M. Gaston Blackburn
Ministre des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche
Gouvernement du Québec

La Commission

La Commission des rivières du patrimoine canadien examine chaque mise en candidature en fonction des critères de sélection du Réseau et, le cas échéant, recommande la désignation au ministre fédéral de l'Environnement et au ministre de la province ou du territoire concerné.

La Commission regroupe un représentant du Service des parcs d'Environnement Canada, un des Affaires indiennes et du Nord (MAIN) et un de chacun des gouvernements provinciaux et territoriaux participants. Chaque commissaire a une voix, à l'exception du représentant du MAIN.

Choisi parmi les commissaires, le président demeure en fonction pendant un exercice financier, au cours duquel il doit organiser et présider les rencontres de la Commission, diriger le fonctionnement du Secrétariat et sensibiliser le public au RRPC. C'est M. Donald Hustins, directeur de la Division des parcs au ministère de l'Environnement et des Terres de Terre-Neuve et du Labrador qui était président en 1990–1991. Le président de l'exercice 1991–1992 sera M. Alan Vaughan, sous-ministre adjoint au tourisme et aux parcs, ministère du Développement économique et du Tourisme des Territoires du Nord-Ouest.

Commissaires en 1990–1991

- Donald G. Hustins
  - Terre-Neuve (président)
- Doug Murray
  - Île-du-Prince-Édouard
- Barry Diamond
  - Nouvelle-Écosse
- John Archibald
  - Nouveau-Brunswick
- Guy Bussière
  - Québec
- Norm Richards
  - Ontario
- Gordon Prouse
  - Manitoba
- Don MacAulay
  - Saskatchewan
- Ian Robertson
  - Yukon
- Alan Vaughan
  - Territoires du Nord-Ouest
- Ian Rutherford
  - Environnement Canada
- Claude Bugslag
  - Affaires indiennes et du Nord Canada

Secrétariat

- Secrétaire
  - Michael Porter
- Secrétaire adjoint
  - Don Gibson

Processus de mise en candidature

Seuls les gouvernements participant au RRPC peuvent soumettre la candidature d'une rivière à la Commission des rivières du patrimoine canadien; mais les citoyens ou groupes de citoyens sont invités à proposer aux organismes fédéraux, provinciaux ou territoriaux de leur province ou territoire toute rivière jugée digne de considération.

Pour toute rivière reconnue comme candidate possible, le gouvernement responsable décide si la désignation doit être fondée sur la valeur naturelle, historique et (ou) récréative du cours d'eau.

Pour soumettre la candidature d'une rivière, il faut présenter à la Commission un document rédigé à cette fin et contenant toute l'information démontrant la valeur exceptionnelle du cours d'eau pour le Canada, selon les lignes directrices du Réseau. La Commission examine ensuite la candidature et fait la recommandation qui s'impose au ministre fédéral de l'Environnement et au ministre responsable de l'organisme qui accepte les candidatures.

Processus de désignation

Pour qu'une rivière soit désignée, le commissaire qui représente le gouvernement responsable de la rivière proposée doit soumettre un plan directeur à la Commission. Ce plan énonce les politiques et méthodes que doivent suivre les organismes d'administration appropriés pour que la mise en valeur, la gestion et l'exploitation de la rivière soient conformes aux objectifs du RRPC et aux lignes directrices de la Commission.

Une fois le plan soumis à la Commission et examiné par cette dernière, le président avise le ministre fédéral de l'Environnement et le ministre de l'organisme responsable de la mise en candidature que les critères de désignation sont satisfaits. Les ministres peuvent alors procéder à la désignation officielle de la rivière, désignation soulignée par l'inauguration d'une plaque commémorative à un endroit significatif sur une des berges de la rivière.

Rivières mises en candidatures en 1990–1991

Rivière Main (Terre-Neuve)

En janvier 1991, la rivière Main est devenue la première rivière de Terre-Neuve dont la candidature ait été soumise au RRPC. La Main coule sur 57 kilomètres depuis la chaîne des Long Range à proximité du parc national Gros-Morne, traverse de vastes étendues de forêts vierges constituées de conifères ainsi qu'une zone d'herbage unique jusqu'à l'océan Atlantique. Comme son bassin versant est pratiquement inaccessible, la rivière demeure l'un des derniers cours d'eau véritablement sauvage de Terre-Neuve.

La rivière Main fait vivre une faune abondante, à savoir de grandes quantités de saumons, ainsi que des populations d'ours, de caribous, de bernaches du Canada et d'autres espèces de gibier aquatique. On peut également y observer beaucoup d'espèces d'oiseaux chanteurs et de rapaces.

Les rives pratiquement intactes de la Main offrent un paysage remarquable aux pêcheurs, canoteurs, campeurs, randonneurs et autres amateurs de plein air.

Autres points de grand intérêt : 15 sites archéologiques importants, d'époque préhistorique et historique, répertoriés jusqu'ici à l'embouchure de la rivière.

La rivière Main est l'une des cinq rivières du patrimoine canadien à figurer sur la série de timbres commémoratifs émis par Postes Canada en 1991.

Photo : Service canadien des parcs

Rivières désignées en 1990–1991

Quatre rivières ont été désignées en 1990–1991, portant le total des rivières désignées en vertu du RRPC à treize. Les dernières en date sont donc la Kazan et la Thelon, dans les Territoires du Nord-Ouest, le tronçon du fleuve Yukon appelé « The Thirty Mile », et la Sainte-Croix, dans le sud-ouest du Nouveau-Brunswick. Aucune des quatre n'est située dans un parc.

Rivière Kazan (Territoires du Nord-Ouest)

La rivière Kazan coule vers le nord sur 850 kilomètres, depuis le lac Kasba, à proximité de la frontière nord de la Saskatchewan, jusqu'à son embouchure, au lac Baker, qui s'écoule à son tour dans la baie d'Hudson par le goulet Chesterfield. Le segment désigné en vertu du RRPC représente les 615 derniers kilomètres.

La Kazan a été le théâtre de la vie nomade des Inuit caribous, seul peuple ayant réussi à vivre sur les terres dénudées de l'intérieur l'année durant. De nos jours, les Inuit caribous habitent le village de Baker Lake et ne voyagent le long de la Kazan qu'au cours des mois d'été.

La Kazan offre aux audacieux canoteurs férus de vie sauvage six semaines d'excursions en eaux blanches. Les voyageurs peuvent observer sur ses berges le caribou, le boeuf musqué, le grizzli, le carcajou ainsi que le faucon pèlerin, et peuvent camper dans un décor naturel d'une grande beauté.

La rivière sera gérée conjointement par les gouvernements territorial et fédéral, ainsi que par la collectivité inuit de Baker Lake. On maintiendra en outre des couloirs dégagés d'un kilomètre le long de la rivière, pour l'utilisation traditionnelle par les autochtones et pour le plaisir des excursionnistes.

Rivière Thelon (Territoires du Nord-Ouest)

La section de la rivière Thelon admise dans le RRPC s'étend sur 545 kilomètres, entre la réserve cynégétique Thelon et le village de Baker Lake. La rivière Thelon est le plus grand des cours d'eau des Territoires du Nord-Ouest à se jeter dans la baie d'Hudson.

La vallée, en amont, abrite un écosystème boréal assez luxuriant où vivent plus de 2 000 spécimens de boeuf musqué et quelque 300 000 caribous. La vallée sert également de repaire au loup, au carcajou, à l'ours brun, au renard et au lynx. Le faucon pèlerin gîte près des falaises, tandis que le cygne siffleur fréquente les mares d'eau et les lacs le long de la rivière.

La vallée est habitée par les Inuit et les Dénés depuis les 8 000 dernières années; on trouve d'ailleurs bon nombre de campements modernes et anciens sur les rives.

La Thelon offre aux canoteurs et aux pêcheurs une expérience de plein air inoubliable. La nature, à la fois exigeante et belle, convient aux canoteurs expérimentés et aux touristes accompagnés d'un guide. La rivière recèle en outre quelques-uns des plus beaux spécimens d'ombre et de truite grise au Canada.

Comme la rivière Kazan, la Thelon sera gérée conjointement par les gouvernements territorial et fédéral ainsi que par la collectivité inuit de Baker Lake. De même, des couloirs d'un kilomètre sur chaque rive seront entretenus pour conserver aux autochtones leur utilisation traditionnelle du lieu et pour le plaisir des excursionnistes.

Fleuve Yukon (« The Thirty Mile ») (Yukon)

Le fleuve Yukon coule sur 3 200 kilomètres, longueur qui le classe au quatrième rang des fleuves d'Amérique du Nord. À proximité de l'extrémité sud se trouve « The Thirty Mile », tronçon de 48 kilomètres, situé plus précisément entre le lac Laberge et l'embouchure de la rivière Teslin. Ce segment représente un microcosme fascinant de l'ensemble du fleuve Yukon.

« The Thirty Mile » illustre l'histoire unique de la région. Des édifices datant de la ruée vers l'or demeurent encore sur ses berges et on peut y voir des vestiges de bateaux à aubes. Si cette section du fleuve était autrefois une voie navigable importante pour le commerce et le développement de la région, ses berges ne portent plus aujourd'hui que des signes ténus d'une activité humaine contemporaine.

La nature sauvage qui borde la rivière forme des paysages remarquables et offre des caractéristiques géologiques et biologiques hors du commun, décor idéal pour la pêche, le camping, la randonnée et le canotage.

La gestion de la rivière sera assurée conjointement par le gouvernement du Yukon, Affaires indiennes et du Nord Canada, le Conseil des indiens du Yukon et la Première nation Ta'an Kwach'an.

Photo : Service canadien des parcs

Rivière Sainte-Croix (Nouveau-Brunswick)

La rivière Sainte-Croix englobe presque toute la frontière séparant le Nouveau-Brunswick du Maine. De nombreuses collectivités rurales et urbaines de petite taille sont nées sur ses berges et bon nombre de propriétaires terriens et d'entreprises d'exploitation forestière s'y sont installés. La rivière offre d'excellentes possibilités de pêche au bar; c'est un paysage naturel fort beau, à proximité d'un cadre urbain.

En 1988, le gouvernement du Nouveau-Brunswick et l'État du Maine créaient une commission internationale des eaux navigables afin d'ébaucher un plan directeur pour la gestion de la Sainte-Croix. En juin 1990, après un long processus de consultations publiques et d'examens par les divers gouvernements, la Commission a publié un plan destiné à orienter la gestion à longue échéance des caractéristiques historiques et récréatives de la rivière.

La présentation du plan à la Commission des rivières du patrimoine canadien constitue un certain nombre de *premières* pour le RRPC. La Sainte-Croix est en effet la première rivière désignée Rivière du patrimoine canadien dans la région de l'Atlantique, la première du Réseau à couler sur des terres aménagées et relevant d'intérêts privés et la première rivière à caractère international à être gérée en fonction des critères du Réseau.

Photo : Service canadien des parcs

Surveillance des rivières désignées

Les gouvernements participant au RRPC sont tenus, entre autres, de veiller à ce que l'état et la condition des rivières désignées fassent l'objet d'une surveillance. Chaque année, ils font rapport à la Commission des rivières du patrimoine canadien de l'état de chacune des rivières désignées. Les pages qui suivent reproduisent neuf des treize rapports ainsi présentés. Les documents relatifs aux rivières Kazan, Thelon, Sainte-Croix ainsi qu'au fleuve Yukon paraîtront dans le rapport annuel du RRPC, version 1991–1992.

Rivière des Français (Ontario)

Des travaux préparatoires ont été entrepris en vue d'un programme de consultation publique et d'examen du plan directeur du parc provincial de la rivière des Français où se trouve la rivière en question. L'examen du plan portera entre autres sur l'élaboration du mandat de planification, sur la préparation de trousses d'information, sur les avis d'examen et sur des consultations publiques au sujet d'importantes questions liées à la politique et à l'aménagement.

Les travaux de nettoyage et la préparation de documents d'information sur la sécurité nautique se sont poursuivis grâce à la contribution financière de la Brigade des jeunes environnementalistes. Le programme comprenait le nettoyage des décharges, la sensibilisation du public à l'enlèvement des ordures, la réparation des rails de tramway le long de la rivière et une campagne de sensibilisation au problème des dreissena polymorphes. Un plan d'urgence pour le parc et une trousse d'information touchant les excursions sur la rivière ont également été préparés. Un programme d'inventaire des emplacements de camping a permis de déterminer lesquels doivent être restaurés.

Le programme annuel d'élevage du brochet en écloserie et en étang contribue toujours à l'accroissement du tourisme et de la pêche sportive sur la rivière des Français.

La vente proposée des barrages de la rivière par le ministère fédéral des Travaux publics n'est pas encore conclue; certains problèmes hydroélectriques demeurent irrésolus. La politique des parcs provinciaux interdit l'exploitation hydroélectrique en ces lieux.

Une étude a été menée en prévision des revendications territoriales de la bande des Dokis. Le rapport détermine l'emplacement exact de la limite extérieure, précise les revendications fondées sur des droits fonciers et détermine l'autorité compétente en ce qui a trait aux îles et aux terres se trouvant sous la rivière des Français, entre les deux réserves existantes.

Rivière Alsek (Yukon)

Le ministre a approuvé en 1990–1991 le nouveau plan directeur portant sur la réserve de parc national Kluane, dans laquelle se trouve la rivière Alsek. Le bras de rivière menant au glacier Lowell fera l'objet d'un nouveau zonage, et une étude sur la possibilité de permettre les excursions en bateau motorisé sur cette section de la rivière sera menée. Voici quelques-uns des principaux faits dans le cas de la rivière Alsek :

- Des plans ont été élaborés relativement au col Alsek et à l'accessibilité à la réserve du parc. La proposition avancée comprend la construction d'une route d'accès, d'un centre d'accueil, de toilettes et de sentiers de randonnée, toutes des installations adjacentes à la rivière Dezadeash, tributaire de l'Alsek.
- De nouvelles propositions ont été étudiées en vue d'autoriser l'atterrissage d'aéronefs sur les bancs de gravier naturel, au pied du glacier Lowell. Ce mode d'accès est considéré comme essentiel aux kayakistes et aux amateurs de descente en eau vive, car le courant interdit virtuellement la remontée de la rivière à toute embarcation non motorisée.
- L'aire d'habitat protégée du grizzli a été considérablement étendue le long de la rivière. Les restrictions marquant l'utilisation des sentiers de randonnée visent à réduire les interactions entre les visiteurs et les ours dans cette région.

Deux couples de cygnes trompettes ont été observés nichant dans le bassin versant de la rivière Alsek en 1990. Ces observations récentes et d'autres, faites antérieurement, confirment la possibilité réelle qu'ont les utilisateurs du lieu d'observer les cygnes trompettes et accroissent considérablement l'importance patrimoniale des terres humides de la Dezadeash.

Le Service canadien des parcs a entrepris la constitution d'une base de données sur les terres humides de la région située au nord de Kluane. Ces informations contribueront à évaluer l'incidence possible, sur la vie marine et sur la qualité esthétique de la rivière, de l'établissement proposé d'une décharge pour le lagon à boues de Haines Junction.

Rivière Clearwater (Saskatchewan)

La portion de la Clearwater qui coule en Saskatchewan a été beaucoup plus utilisée à des fins récréatives en 1990 qu'auparavant. Un exploitant a organisé plusieurs descentes en eau vive et il y a eu de fréquentes excursions en canot.

Le gouvernement de la Saskatchewan a grandement amélioré la surveillance de la qualité des eaux de la rivière Clearwater. Des échantillons prélevés en août 1990 ont produit d'excellents résultats, à savoir l'absence de dioxines, d'herbicides ou de pesticides. En outre, la colimétrie montre un décompte faible. La surveillance et l'analyse chimiques et bactériologiques de la rivière Clearwater se poursuivront à l'été 1991.

Le ministère des Parcs et des Richesses renouvelables de la Saskatchewan a construit une nouvelle tour d'observation au printemps de 1990. Sans être visible de la rivière, la tour permet néanmoins d'observer la vallée entière et de repérer puis de combattre plus efficacement les feux de forêt qui se déclarent dans la région.

La pratique traditionnelle du piégeage et de la pêche dans le parc provincial de la rivière Clearwater s'est poursuivie. Comme le parc fait partie d'un territoire de piégeage plus vaste, il est difficile de déterminer le nombre d'animaux à fourrure éliminés de l'aire protégée.

Rivière South Nahanni (Territoires du Nord-Ouest)

Le plan de gestion des activités des visiteurs relatif à la rivière South Nahanni a été approuvé en 1990. Il guide la gestion des services aux visiteurs dans la région de la rivière et vise à améliorer la qualité du séjour des visiteurs tout en assurant la protection des ressources du parc.

La deuxième phase des travaux de construction entrepris à Virginia Falls a pris fin en 1990. Les améliorations apportées comprennent l'installation de plates-formes d'atterrissage flottantes, le prolongement des passerelles, l'amélioration des sentiers, un nouveau kiosque d'information, une nouvelle signalisation à des fins d'interprétation, d'information et de sécurité et de nouveaux bancs. Ces mesures ont déjà sensiblement amélioré l'utilisation diurne et les installations de séjour, en plus d'accroître la sécurité des visiteurs. Les améliorations à venir vont assurer une meilleure protection à l'environnement fragile, en réduisant l'incidence néfaste des visiteurs sur cette aire très vulnérable.

Le Service canadien des parcs et la Direction générale des eaux intérieures ont terminé la rédaction d'une première version du rapport sur leur programme conjoint de surveillance de la qualité des eaux. Le rapport final résumera les résultats de ce programme triennal et mettra en évidence les objectifs visés pour la rivière South Nahanni en matière de qualité des eaux.

La rivière South Nahanni figure dans la série de timbres commémoratifs *Les rivières du Canada* émise par Postes Canada.

Rivière Bloodvein (Manitoba)

Les consultations publiques se sont poursuivies en vue de l'élaboration de lignes directrices provisoires pour la gestion du parc provincial Atikaki, dans lequel se trouve la section de la Bloodvein qui coule au Manitoba. Entre-temps, plusieurs organismes gouvernementaux ont déjà adopté officiellement les principes véhiculés par certaines lignes directrices et continuent de les mettre en oeuvre, le plus possible.

Une étude a été entreprise sur le caribou des bois, qui vit près de la rivière. En outre, les paramètres de qualité des eaux déposés devant la Commission des rivières du patrimoine canadien en janvier 1990 font maintenant l'objet d'une surveillance.

Trois nouveaux sites ornés de pictogrammes ont été découverts à l'automne 1990 au cours d'un relevé archéologique aux alentours de la rivière.

Une première évaluation des exigences opérationnelles relatives à la rivière a été menée à bien en 1990 et certains portages ont déjà été améliorés.

Rivière Mattawa (Ontario)

La municipalité de North Bay tire son eau potable du lac Trout, aux sources de la rivière Mattawa. De concert avec le ministère de l'Environnement de l'Ontario, la ville a poursuivi une étude amorcée en 1989 sur les effets des fosses septiques des résidences riveraines sur la qualité des eaux du lac.

Une brigade de jeunes environnementalistes, parrainée par la municipalité de Mattawa, s'est occupée d'enlever les ordures des berges, de restaurer les lieux de campement et les portages le long de la rivière et a poursuivi une campagne visant à accroître la sensibilisation du public à la prévention de la pollution et à l'importance de ramasser les ordures. Une troupe locale de scouts a aussi participé au nettoyage de la rivière au printemps, enlevant les ordures et nettoyant les emplacements de camping.

Rivière Athabasca (Alberta)

Les entreprises de location de radeaux et de canots installées sur les berges de la section désignée de la rivière Athabasca, dans le parc national Jasper, ont accentué leurs pressions visant à faire augmenter le nombre d'embarcations permises sur la rivière afin de mieux répondre à la demande. La situation est actuellement sous observation par le Service canadien des parcs et la *Jasper National Park Rafting Association*. Deux nouvelles entreprises ont reçu les permis requis en 1990–1991, portant à six le nombre total d'entreprises offrant des descentes en eau vive ou la location de kayaks sur la rivière Athabasca. Une de ces entreprises s'est vue attribuer un nouveau point d'accès.

La rivière subit les effets néfastes de divers polluants. Bien que la principale source de pollution se trouve en aval des limites de la portion désignée de la rivière, certaines espèces de poissons et d'invertébrés migrent en amont, transportant dans leurs tissus corporels des dioxines et d'autres contaminants. Comme ces poissons et d'autres organismes constituent le régime alimentaire des animaux qui vivent dans le parc, certaines substances polluantes de l'eau ont un effet cumulatif sur la faune du parc.

Le programme de surveillance de la qualité des eaux, établi depuis longtemps et mis en oeuvre par la Direction générale des eaux intérieures et le Service des parcs d'Environnement Canada, se poursuit. Le but est de constituer une base de données fiable afin d'étudier l'incidence actuelle et à venir de la pollution.

La rivière Athabasca figure dans la série de timbres commémoratifs *Les rivières du Canada* émise par Postes Canada.

Photo : Bill Mason

Rivière Saskatchewan-Nord (Alberta)

Le plan de gestion de l'arrière-pays dressé pour le parc national Banff, dans lequel coule la rivière Saskatchewan-Nord, a été publié au début de 1990. Le programme de surveillance de la qualité des eaux, géré conjointement par le Service canadien des parcs et la Direction générale des eaux intérieures d'Environnement Canada, se poursuit.

Rivière Kicking Horse (Colombie-Britannique)

Le plan de gestion des activités des visiteurs du parc national Yoho, dans lequel est située la section désignée de la rivière Kicking Horse, a été approuvé dans sa version finale au printemps de 1991. Le projet d'utilisation diurne de l'aire Leanchoil, comprenant des sentiers d'accès et un pont suspendu, en est encore à l'étape de la planification.

Les excursions en canoë d'antan, offertes par un exploitant entre la rivière Amiskwi et le ruisseau Finn, ont été discontinuées en 1990, en raison de difficultés financières.

Un plan provisoire de gestion des activités halieutiques pour le parc national Yoho a été soumis à l'approbation du Service canadien des parcs.

À l'été 1990, le personnel du *Golden Municipal Campground* a présenté des conférences éducatives sur les feux de camp, axées sur la rivière Kicking Horse.

L'association *Friends of Yoho* a publié un guide—résistant à l'eau—du réseau que forment les cours d'eau du parc Yoho et la rivière Kicking Horse. L'association travaille actuellement en collaboration avec le Service des forêts de la Colombie-Britannique à la rédaction d'un guide plus complet, qui comprendra des photographies aériennes.

Photo : Donna Hickmott

Études et plans

Par l'intermédiaire du RRPC, le Service canadien des parcs accorde une assistance financière et technique à la réalisation d'études et de plans relatifs aux rivières. L'aide vise trois activités : des études de réseaux, des études de base et des études de gestion.

Études de réseaux

Les études de réseaux comparent les rivières d'une province ou d'un territoire afin de repérer celles qu'il conviendrait le mieux d'étudier de façon plus approfondie pour éventuellement les intégrer au RRPC. Elles permettent aux gouvernements d'établir les priorités et des plans à long terme.

L'aide financière accordée par l'intermédiaire du RRPC aux études de réseaux varie en vertu de lignes directrices relatives à la taille et à la population de chaque province et de chaque territoire. En 1990–1991, une seule étude de réseaux a ainsi été financée, en Saskatchewan.

En novembre 1990, la Saskatchewan a entrepris l'étude systématique de 69 rivières de la province.

L'étude comportait un programme de consultation publique demandant l'opinion d'à peu près toutes les municipalités, bandes autochtones et groupes d'intérêt connus de la province sur la possibilité d'intégrer les rivières locales au RRPC. La première étape de l'étude a pris fin en mars 1991.

Études de base

Les études de base servent à recueillir des renseignements détaillés sur une zone déterminée des berges d'une rivière ou d'un tronçon de rivière. Les données étudiées comprennent généralement le patrimoine naturel et humain, les possibilités récréatives et la possibilité de gérer une rivière. Cette information fait ensuite l'objet d'une analyse fondée sur les critères de sélection et d'intégrité du RRPC.

Des études de base sur les rivières Arctic Red et Coppermine ont été entreprises vers la fin de l'année 1990, dans les Territoires du Nord-Ouest. Une autre, portant sur la rivière St. Mary, en Nouvelle-Écosse, a été amorcée en février 1991. Ces travaux se poursuivront en 1991–1992 et les rapports devraient être publiés à l'automne 1991 ou au printemps 1992.

Plans directeurs

Une rivière ne peut être désignée au sein du RRPC qu'un fois la Commission des rivières du patrimoine canadien saisie d'un plan directeur. En 1990, la Commission a adopté des lignes directrices établissant les composantes fondamentales d'un plan directeur aux fins du RRPC.

En 1990–1991, le RRPC a apporté une contribution financière et technique à la finalisation de plans directeurs visant les rivières Kazan, Thelon et Sainte-Croix, ainsi que le fleuve Yukon.

Le personnel du RRPC a aussi contribué à la rédaction d'un plan directeur provisoire pour les rivières Seal et Jacques-Cartier; les plans font actuellement l'objet d'une consultation et d'un examen. L'élaboration du plan directeur visant la rivière Grand se poursuivra en 1991.

Événements et activités

Tout au long de l'exercice 1990–1991, la Commission des rivières du patrimoine canadien a participé à l'organisation de divers événements et activités destinés à sensibiliser le public à l'existence du RRPC et au rôle de ce dernier dans la protection et la promotion des rivières du patrimoine canadien.

Écotourisme

En 1990–1991, le programme d'information du RRPC comprenait, entres autres projets intéressants, la participation au *All Canada Show* 1991. L'objectif de cet engagement était de promouvoir certaines rivières du patrimoine comme destinations touristiques et de sensibiliser le public américain à l'existence du RRPC en faisant la promotion auprès du secteur des voyages d'aventure du marché touristique américain.

En janvier et en février 1991, l'exposition itinérante a fait la tournée de 15 marchés du midwest américain. Les présentations comprenaient un diaporama de 30 minutes sur les rivières du patrimoine canadien ainsi que sur les parcs nationaux et provinciaux. La réaction du public a été plus qu'enthousiaste et de nombreuses personnes ont manifesté leur volonté de se rendre compte par elles-mêmes du caractère spectaculaire des rivières du patrimoine canadien.

Il est à souhaiter que les programmes de ce genre entraînent des retombées économiques pour les collectivités vivant à proximité des rivières du patrimoine et contribuent à stimuler l'industrie touristique partout au pays. La Commission des rivières du patrimoine canadien compte bien atteindre cet objectif tout en préservant les valeurs patrimoniales des rivières.

Expositions itinérantes et présentations

En 1990–1991, le RRPC a parrainé un certain nombre d'expositions et de présentations à l'échelle locale. L'exposition du RRPC a été présentée de mai à septembre 1990 dans des villes et villages riverains de la rivière Grand en Ontario et au *Kortright Centre for Conservation* à proximité de Toronto. Simultanément, des documents informatifs étaient exposés et distribués en de nombreux endroits et en diverses occasions, y compris le parc national Yoho (Colombie-Britannique), le *Halifax Sport and Leisure Show* (Nouvelle-Écosse), la Commission internationale de la voie navigable Sainte-Croix (Nouveau-Brunswick), la *Environment Week Fair* (Terre-Neuve), l'*Athabasca River Designation Ceremony* (Alberta), le Conseil fédéral-provincial des parcs (Terre-Neuve), la *Kazan and Thelon River Designation Ceremony* (Territoires du Nord-Ouest), la Conférence fédérale-provinciale des ministres responsables des parcs (Terre-Neuve), et l'assemblée annuelle de l'Association canadienne du canotage récréatif à Moncton (Nouveau-Brunswick).

Les présentations du RRPC ont également eu lieu tout au cours de l'année dans les bureaux des organismes provinciaux et territoriaux participant au Réseau. Enfin, des fiches documentaires, des dépliants, des affiches et des brochures ont été distribués dans les parcs nationaux, provinciaux et territoriaux de tout le Canada.

Cérémonies de dévoilement de plaques

Des plaques commémoratives marquant la désignation de rivières au sein du RRPC ont été dévoilées dans le but de sensibiliser le public à ces événements. Le 1er juillet 1990, une cérémonie en ce sens avait lieu à la rivière Athabasca, dans le parc national Jasper; 250 personnes y assistaient. Le 5 septembre 1990, un événement similaire s'est déroulé à Baker Lake, dans les Territoires du Nord-Ouest. La célébration comprenait une visite de l'endroit, une excursion dans des campements inuit traditionnels sur les berges de la Thelon, un festin au caribou et une soirée de festivités.

Renseignements supplémentaires

Les commentaires et demandes de renseignements relatifs au RRPC peuvent être envoyés à l'adresse suivante :

Secrétaire
Réseau de rivières du patrimoine canadien
a/s du Service canadien des parcs
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Les demandes de renseignements touchant des rivières désignées sous l'autorité des gouvernements provinciaux et territoriaux doivent être adressées au commissaire de l'endroit et à l'organisme compétent, dont le nom figure en page 5.